



## **Succès de l'augmentation de capital**

**Montant final levé de 5,52 millions d'euros,  
après mise en œuvre de l'intégralité de la clause d'extension**

### **Résultats de l'émission**

L'ABSAR, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, lancée par CESAR le 26 mars dernier, a rencontré un vif succès.

10.581.072 ABSAR ont été souscrites à titre irréductible et 1.806.331 ABSAR ont été demandées à titre réductible.

Le Directoire a décidé d'exercer l'intégralité de la clause d'extension, ce qui a porté le nombre d'ABSAR émises à 14.166.463.

La totalité des demandes à titre réductible ont ainsi été servies et le complément a été souscrit pour partie par plusieurs investisseurs institutionnels et pour le solde par Butler Capital Partners SA et le FCPR France Private Equity II, géré par Butler Capital Partners SA.

Le montant total de la levée de fonds s'établit ainsi à 5.524.920,57 euros, correspondant à un apport de cash pour la société de 2.793.523,98 euros, les souscriptions de Butler Capital Partners SA et le FCPR France Private Equity II, géré par Butler Capital Partners SA, ayant été effectuées par compensation de leurs comptes courants.

Le règlement-livraison des actions nouvelles et leur admission aux négociations sur le marché Euronext Paris interviendront le 21 avril 2010. Les Actions nouvelles seront assimilées aux actions existantes et négociées sur la même ligne de cotation (code ISIN : FR0010540997). Ce même jour, le BSAR attaché aux Actions nouvelles sera détaché et coté (code ISIN : FR0010876813).

A compter du 21 avril 2010, le nombre total d'actions composant le capital de CESAR sera ainsi porté à 22.378.906.

L'augmentation de capital permettra à la Société d'assurer la continuité de son exploitation et de mettre en œuvre sa stratégie de retournement. Elle devrait également permettre un débouclage rapide des discussions en cours avec les banques pour la mise en place du crédit saisonnier.

Benoit Pousset, Président du Directoire de CESAR, a déclaré : « Le fort soutien du marché et l'intérêt de nouveaux investisseurs conforte la société après les importants efforts de restructuration des années passées. Cette augmentation de capital est une étape importante pour le groupe César et va nous permettre d'assurer le développement des prochaines années.»

ARKEON Finance était le coordinateur global de cette opération.

## Information du public

Des exemplaires du prospectus constitué (i) du document de référence de la Société enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers le 8 mars 2010 sous le numéro R10-011; (ii) d'une note d'opération (incluant un résumé du prospectus), et qui a obtenu le visa de l'AMF n° 10-067 en date du 23 mars 2010, sont disponibles sans frais et sur simple demande auprès de CESAR, 19 rue des Bretons, 93210 La Plaine Saint Denis, ainsi que sur les sites Internet de CESAR (([www.cesar-group.com](http://www.cesar-group.com)) et de l'Autorité des marchés financiers ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

CESAR attire l'attention du public sur les sections relatives aux facteurs de risques figurant dans le prospectus visé par l'AMF.

*À propos de CÉSAR : César, leader européen des produits festifs (déguisements, masques...), est coté sur Eurolist Compartiment C.ISIN : FR0010540997*

---

Contacts :



Gilles Martocq  
[comfi@cesar-group.com](mailto:comfi@cesar-group.com)  
Tel : 01 49 98 16 18



Anne du Chayla  
[aduchayla@altedia.fr](mailto:aduchayla@altedia.fr)  
Tel : 01 44 91 52 30